



Le Ministère de l'Education nationale et la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie ont élaboré conjointement le GEVA-Sco, Guide d'EVALUATION des besoins de compensation en matière de SCOLARISATION des élèves en situation de handicap.

Il est recommandé pour les Equipes Educatives (1ère demande) et réglementaire pour les Equipes de Suivi de Scolarisation (Réexamen).

Les aides et conseils sur l'utilisation de cet outil figurent en vert dans le corps du document. C'est le fruit d'un travail collaboratif entre la circonscription ASH06 et la MDPH 06, en mars 2019.

Éléments relatifs à un parcours de scolarisation et/ou de formation : support de recueil d'informations

RÉEXAMEN

Si possible, privilégier la version numérique (lisibilité, transmission) sans modifier la structure du document.

Numéro de dossier MDH : Pour l'année scolaire : 20...../20.....

Date de réunion de l'équipe éducative/...../20.....

Identification

Nom et prénom de l'élève.....

N° et rue :

Ville :

Tél. :

Le GEVA-Sco est un outil d'observations écrites partagées. Il permet à l'Equipe Pluridisciplinaire de se faire une image de l'élève, d'analyser la situation et d'identifier ses besoins de compensation.
Le GEVA-Sco est le porteur indispensable du PPS.

La date constitue une information essentielle pour repérer le moment de l'année scolaire où le présent recueil d'informations a été réalisé.

Coordonnées des représentants légaux		
Parents		Autre responsable légal
Mme :	M. :	Mme / M. :
N° et rue :	N° et rue :	N° et rue :
CP : Ville :	CP : 59166 Ville :	CP : Ville :
Tél. :	Tél. :	Tél. :
Courriel :	Courriel :	Courriel :

Points saillants liés à la scolarisation

Nom et coordonnées de l'enseignant référent **ERSH** du secteur.....

Tél. :

Établissement scolaire fréquenté :

N° et rue :

Ville :

Indiquer le cas échéant si la scolarité est partagée : exemple IME+classe

Si l'élève bénéficie du dispositif Ulis, indiquer la classe de référence

Classe fréquentée :

Code postal :

Parcours de scolarisation

Années	Scolarisation
	Le niveau de détail peut être adapté selon l'âge de l'élève (année, cycle) et les changements d'établissement. Nécessaire et important de mentionner les étapes du parcours de scolarisation : classes suivies, maintien, orientation, par correspondance, déscolarisation...

Possibilité de pré-remplir les rubriques à plusieurs mains : enseignant, coordonnateur Ulis, RASED... Si une case est cochée, les commentaires et précisions sont indispensables.

Conditions actuelles de scolarisation (accompagnement ou aide spécifique, conditions matérielles, décroisement, autres...)

Plan ou projets formalisés	Commentaires (durée de mise en œuvre, effets...)
PAI	PPRE et PAP ne concernent que le GEVA-Sco 1 ^{ère} demande.
PPRE PAP	
Mesures éducatives	A renseigner si sont en cours des mesures qui dépendent de l'Aide Sociale à l'Enfance ou relevant d'une décision judiciaire.
Autres	

Accompagnement et soins	Identifier ce dont l'élève peut bénéficier actuellement : - les aménagements pédagogiques particuliers, par exemple si prise en charge RASED, type d'aide, fréquence, durée - les modalités de suivi ou d'accompagnements extérieurs : professionnels intervenant, type de soins, fréquence.
RASED	
SAPAD	Si la notification est valide, indiquer si la prise en charge est effective et depuis quand.
CNED	
Soins hospitaliers	
CAMSP CMP CMPP	
EMS	
SESSAD	
Soins en libéral	
Autres	

Conditions matérielles	Commentaires, précisions
Aménagements et adaptations pédagogiques	Aménagements et adaptations pédagogiques en cours pour faciliter l'accès aux apprentissages : - positionnement physique de l'élève dans la classe, - mise à disposition de supports adaptés (ordinateur, clé USB, agrandissement de document...), d'outils facilitateurs (calculatrice, tables de multiplication...), - ...
Outils de communication	
Matériel informatique et audiovisuel	
Matériel déficience auditive	
Matériel déficience visuelle	
Mobilier et petits matériels	
Transport	Selon la situation, le temps de transport peut être indiqué.
Autres	

Évaluation de la scolarité (à renseigner obligatoirement)

Niveau d'enseignement dans les apprentissages (CP, CE1...). Si le niveau n'est pas homogène, préciser :

Préciser si le niveau d'enseignement est :
- homogène : exemple, niveau 5^{ème} pour tous les apprentissages pour un élève de 5^{ème}
- hétérogène : exemple, niveau CP en mathématiques et CE1 en français.

☐ scolarité avec des aménagements ayant permis les acquisitions attendues pour la moyenne de la classe d'âge

☐ scolarité avec des aménagements n'ayant pas permis d'accéder aux acquisitions attendues pour la moyenne de la classe d'âge

Emploi du temps actuel de l'élève

(temps de scolarisation, activités périscolaires, accompagnement et soins, lieux...)

Il ne s'agit pas ici de préciser l'agenda scolaire avec les matières étudiées ou les heures d'enseignement.

	MATIN	MIDI	APRÈS-MIDI
Lundi	Préciser si l'élève déjeune à la cantine.		
Mardi	Les temps de solarisation doivent être indiqués pour chaque demi-journée avec, le cas échéant : - les inclusions, ou fournir l'EDT établi par le coordonnateur qui identifie les temps en classe ordinaire (niveau), les regroupements Ulis, les soins..., - les accompagnements ou interventions des services de soins, - les décroissements (classe), - la fréquentation des activités périscolaires, - si l'élève est partiellement scolarisé, les temps d'étude au domicile. Rendre lisible les temps d'intervention de l'AVS.		
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			

Observation des activités de l'élève

Il s'agit de faire une photographie de la situation actuelle en identifiant la réalisation des activités.
S'assurer de la dimension objective et factuelle des informations données pour donner une image précise de l'élève. Le décrire : que fait-il ? quand ? à quelle fréquence ?
Porter une attention particulière aux mots qui peuvent froisser.

ACTIVITÉS (Au regard de l'autonomie d'un élève du même âge) Si vous cochez les cases, vous devez remplir les 2 cases		A	B	C	D	Sans objet	Cadre 1 OBSTACLES À LA RÉALISATION DE L'ACTIVITÉ	Cadre 2 POINTS D'APPUI ET COMMENTAIRES (Préciser notamment les points d'appui/grands domaines dans lesquels l'élève se réalise)
Tâches et exigences générales, relation avec autrui	S'orienter dans le temps							Ce qui empêche l'élève de... Ce sont les éléments qui limitent ou expliquent ou illustrent les difficultés pour réaliser une activité.
	S'orienter dans l'espace							
	Fixer son attention							
	Mémoriser							
	Gérer sa sécurité							
	Respecter les règles de vie							
	Avoir des relations avec autrui conformes aux règles sociales							
	Maîtriser son comportement dans ses relations avec autrui							
Mobilité, manipulation	Faire ses transferts (ex. : du fauteuil roulant à la chaise dans la classe)						Illustrer d'exemples concrets précis précisant l'intensité, la régularité ou le caractère exceptionnel du phénomène observé.	
	Se déplacer à l'intérieur, à l'extérieur (dans le cadre des activités scolaires)							
	Utiliser les transports en commun							
	Avoir des activités de motricité fine							
Entretien personnel	Assurer l'élimination et utiliser les toilettes						Cotation de la réalisation effective des activités : indiquer la façon dont habituellement (ou en moyenne) est réalisée cette activité. Si A, B cochés : commentaire conseillé Si C, D cochés : commentaire obligatoire dans les cadres 1 et 2, en vis à vis.	
	S'habiller/se déshabiller							
	Prendre ses repas (manger, boire)							
	Prendre soin de sa santé							
Communication	Parler							
	Comprendre la parole en face à face							
	Comprendre une phrase simple							
	Produire et recevoir un message verbal							

- A : activité réalisée sans difficulté et seul.
B : activité réalisée avec des difficultés ponctuelles et/ou une aide ponctuelle.
C : activité réalisée avec des difficultés régulières et/ou une aide régulière (commentaires indispensables si la case est cochée).
D : activité non réalisée (commentaires indispensables si la case est cochée).

Observation des activités de l'élève (suite)

ACTIVITÉS (Au regard de l'autonomie d'un élève du même âge) Si vous cochez les cases C ou D, veuillez remplir les 2 cases de commentaires en vis-à-vis		A	B	C	D	Sans objet	Cadre 1 OBSTACLES À LA RÉALISATION DE L'ACTIVITÉ	Cadre 2 POINTS D'APPUI ET COMMENTAIRES (Préciser notamment les points d'appui/grands domaines dans lesquels l'élève se réalise)
Tâches et exigences en relation avec la scolarité	Lire						Lire, écrire, calculer : au regard de l'autonomie dans les activités d'un élève du même âge. A renseigner également au second degré en fonction des attendus dans les disciplines correspondantes.	
	Écrire							
	Calculer							
	Organiser son travail							
	Contrôler son travail							
	Accepter des consignes							
	Suivre des consignes							
	S'installer dans la classe							
	Utiliser des supports pédagogiques							
	Utiliser du matériel adapté à son handicap							
	Prendre des notes (quel que soit le support)							
	Participer à des sorties scolaires							

A : activité réalisée sans difficulté et seul.

B : activité réalisée avec des difficultés ponctuelles et/ou une aide ponctuelle.

C : activité réalisée avec des difficultés régulières et/ou une aide régulière (**commentaires indispensables si la case est cochée**).

D : activité non réalisée (**commentaires indispensables si la case est cochée**).

Évolutions observées et perspectives, notamment en matière de projet professionnel :

Cette rubrique doit être complétée dans toutes les situations en indiquant les :

- évolutions constatées
- actions à venir pour la suite du parcours de l'élève.

Ce n'est ni une conclusion de l'équipe ni une prescription.

Dans le second degré, lister les stages effectués. Préciser le projet professionnel en indiquant son degré de réalisme.

Bilan de la période écoulée

En quoi les aménagements, adaptations, orientations et compensations ont-ils facilité la scolarisation de l'élève, permis d'acquérir de nouvelles compétences et connaissances, ou permis d'augmenter la durée de scolarisation ?

Aménagement et adaptations pédagogiques (dont matériel pédagogique adapté)

Pour l'ESS, la période écoulée se réfère à l'ESS précédente.
Pour l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH, la période écoulée se réfère au PPC précédent.
Le présent recueil d'informations relatives au parcours de scolarisation doit permettre à l'EPE d'analyser la situation et les besoins et d'aider à la décision.

Résultats des aménagements et adaptations : les facilitateurs, la satisfaction et l'acceptation.

Dispositifs collectifs de scolarisation (ULIS, unité d'enseignement, SEGPA...)

Points sur la mise en œuvre et les effets du dispositif

Missions réalisées par la personne chargée de l'aide humaine

Lister les missions de l'aide humaine et l'impact de cette aide sur la scolarisation de l'élève, y compris l'acceptation par l'élève.

Identifier le type de soins et indiquer les objectifs, l'axe de travail et les évolutions constatées, les remarques des soignants présents lors de l'ESS.

Attention : le diagnostic est réservé aux documents soumis au secret médical.

Perspectives

Objectifs pédagogiques et axes à travailler pour la suite du parcours de formation et/ou du projet professionnel

Mentionner les objectifs pédagogiques et les axes essentiels à travailler :

- Par l'ensemble des acteurs impliqués
- Dans le parcours de formation et/ou le projet professionnel de l'élève
- Pour permettre sa mise en œuvre et une fluidité des parcours.

Les perspectives sont à renseigner au regard de la période écoulée.

Remarques de l'élève et/ou de ses parents, particulièrement par rapport au projet de vie ou au projet professionnel :

Reporter les remarques, observations y compris les divergences de point de vue le cas échéant.

Remarques des professionnels :

Reporter les remarques, observations y compris les divergences de point de vue le cas échéant sur :

- Le bilan de la période écoulée
- Leurs attentes et leurs aspirations vis-à-vis de la scolarisation.

Participants à la réunion :

Nom-Prénom	Fonction
Lister les personnes associées à l'échange et ayant contribué au recueil d'informations destiné à la MDPH.	

Le GEVA-Sco est le document unique devant accompagner la demande la famille. Ce document doit être synthétique.
Néanmoins, des documents complémentaires peuvent être jugés utiles par l'EE/ESS pour éclairer les équipes pluridisciplinaires de la MDPH.